

## Conférence Régionale de l'Alimentation

### Fiche de capitalisation

*Cette fiche alimentera les réflexions régionales et servira à la synthèse des sessions thématiques*

Référence	
Rapportrices	Noms et prénoms : Nancy FAURE et Magali RUELLO
	Organisme : Interbio Occitanie et Bio Occitanie
Avis général du rapporteur sur l'atelier	<p>Des interventions pertinentes sur la formation et sur les aides financières mobilisables. Il est dommage que la question de la crise climatique et du modèle agri-alimentaire n'aient pas été vraiment traités. Cela aurait été l'occasion d'aborder le pourquoi du choix d'approvisionnements durables, en particulier issus de l'agriculture biologique, dans ce contexte. Il aurait pu être intéressant de visionner une des vidéos récemment réalisées par Interbio Occitanie sur les idées reçues, en particulier celle intitulée « <i>idée reçue n° 1 = la bio ça n'apporte rien !</i> », visible sur ce lien et qui aurait permis une entrée dans le sujet par un autre angle.</p> <p>Les interventions sur les adaptations covid étaient moins immédiatement utiles et celle des éleveurs bios du Tarn aurait mérité d'être creusée pour voir en quoi ce modèle de structuration répond à ce contexte de crise.</p>
Mots clés	Management, connaissance (réciproque), formation, accompagnement, financements, prix, marchés publics, approvisionnement
Principales idées-forces	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobiliser les outils juridiques existants notamment via la commande publique (sourcing, allotissement, etc.) et nouveaux (révision possible des prix dans le contexte inflationniste selon le Conseil d'État en particulier). Favoriser les échanges et la négociation commerciale.</li> <li>2. Mobiliser les aides financières existantes, qu'elles soient ponctuelles (mesure 14 'cantines scolaires rurales', AAP DRAAF/DREAL, AAP national du PNA, etc.) ou plus pérennes (dispositif de soutien aux travaux de la DATRM (région), fonds structurels ou 2ème pilier, programme européen « lait, produits laitiers et fruits et légumes à l'école » (LFE), etc.).</li> <li>3. Travailler à des démarches systémiques ou au moins globales, incluant de la formation et de l'accompagnement au changement des pratiques dans les ERC.</li> <li>4. Partager entre acteurs, via les réseaux professionnels d'une part et aussi via les réseaux en cours de constitution, comme le réseau des projets alimentaires de territoire.</li> </ol>
Principales controverses	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les mesures d'aides sont souvent trop ciblées ou contraignantes (ex : mesure 14 ne touche qu'une partie des communes rurales, seuil de financement pour le programme LFE et ne touche pas les crèches, complexité des dossiers de candidatures dans certains dispositifs)</li> <li>2. La révision des marchés publics demeure très complexe et non acquise</li> <li>3. Le prix reste une variable essentielle de la commande publique et privée en restauration collective.</li> <li>4. Les pénuries de certains produits et les difficultés de recrutement compliquent encore la tâche des ERC et la période après-covid s'avère (paradoxalement?) plus compliquée que la période covid pour un certain nombre d'ERC.</li> </ol>

<p>Suggestions</p>	<p>Amélioration des pratiques existantes. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au restaurant du CNES, des réunions d'équipes régulières ont été mises en place pendant la crise covid et ont été maintenues. Une meilleure connaissance du travail des équipes en est résulté et une motivation accrue de équipes</li> <li>- La mise en œuvre du programme LFE est complexe au démarrage mais véritablement intéressante quand on a bien compris les démarches à suivre. La cuisine centrale de Toulouse finance près de la moitié de ses fruits, légumes et produits laitiers bio ou sous SIQO. Les chambres départementales d'agriculture peuvent accompagner</li> <li>- Poursuivre l'amélioration de la connaissance des produits et des producteurs (sourcing) mais aussi des besoins de la RC, afin que la demande s'adapte à l'offre et l'offre à la demande. Cela peut se produire au sein des PAT.</li> <li>- Proposer un webinaire (Etat ?) pour informer les acteurs de l'offre et de la demande publiques des évolutions de la commande publique suite à l'avis du conseil d'Etat.</li> </ul>
	<p>Nouvelles pratiques à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le PETR du pays d'Armagnac travaille à la mutualisation de quelques petites cantines. Cela est adapté à des territoires ruraux.</li> <li>- Chaque ERC doit s'emparer de l'outil 'Ma Cantine' dans lequel l'inscription et la télédéclaration sont obligatoires et qui comporte de nombreux outils et ressources.</li> <li>- Pour sécuriser les approvisionnements et limiter les évolutions tarifaires, donner de la visibilité aux fournisseurs en engageant des quantités sur plusieurs années afin de planifier la production et privilégier les acteurs de l'offre qui ont la maîtrise de leur approvisionnement (circuit court).</li> </ul>
	<p>Évolutions proposées en matière législative, d'organisation administrative, de financement... (mentionner l'échelle et les institutions concernées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ingénierie financière, notamment dans les PAT, doit être développée afin d'optimiser les financements existants et explorer d'autres pistes possibles, encore peu explorées.</li> </ul>